

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3529

présenté par
M. Juvin

à l'amendement n° 2801 de Mme Descamps

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« à court terme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son dispositif.